

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1839>



Les institutions de la République appartiennent au peuple

- Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 4 janvier 2021

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Pour des États Généraux de la Constituante

L'accumulation des défis qui pèsent sur la France peut faire peur. Le terrorisme et la Covid-19 se greffent sur les difficultés économiques, sociales et climatiques. Les dangers vont-ils anesthésier les citoyens ou les mobiliser pour y faire face ?

On peut craindre que le pouvoir, soutenu par les experts de tous poils et par des chaînes d'information diffusant en continu leur propagande, n'affaiblisse encore plus l'expression démocratique dans cette phase difficile. Or, ce que nous vivons actuellement n'est pas une crise banale, mais une mutation. Si nous voulons participer à la partie, nous devons quitter l'uniforme du producteur/consommateur pour revêtir à nouveau celui du citoyen.

Nous pensons donc que la solution aux défis se trouve dans les capacités du peuple. Mais y a-t-il encore un peuple français ?

Car là est le vrai problème. Tout est organisé, depuis des décennies, pour enlever au peuple les moyens d'exercer sa souveraineté, pour le soumettre aux diktats de la mondialisation et de Bruxelles. Bien pis, tout est fait pour nier même l'existence du peuple, voire pour le mépriser ou, encore plus, pour donner aux citoyens le dégoût de leur propre appartenance au corps politique constitutionnellement souverain.

Les gouvernements successifs ont laissé se développer un émiettement du peuple en communautés, les affrontements religieux n'étant qu'une manifestation de cet éloignement des principes républicains. Car si la République est la recherche de l'intérêt général par le débat démocratique, une religion, quelle qu'elle soit, se veut porteuse de la vérité.

Nous sommes à un tournant. Avons-nous encore cette capacité collective de résister aux défis ? Le mouvement des gilets jaunes a, pendant quelques temps, brisé la chape de plomb qui balayait l'existence même du peuple. Même s'ils ne représentent qu'une partie du peuple, ils ont obligé à repenser collectif, à reprendre conscience de l'intérêt général, de la nécessité des services publics, ... Bref, ils ont redonné une présence et une consistance au mot peuple. Est-ce pour cela qu'ils ont été si durement réprimés ?

Emmanuel Macron redécouvre aujourd'hui le besoin de rassembler notre nation. Mais il ne suffit pas de demander un soutien populaire à telle ou telle politique décidé d'en haut. Le peuple doit recouvrer, conformément à l'article 3 de la Constitution, sa place de souverain légitime. De même qu'en 1789, le Tiers- Etat n'accepta de participer à l'effort financier demandé par le roi qu'en contrepartie d'une Constitution, de même aujourd'hui le peuple doit se mobiliser pour répondre aux menaces, mais en recouvrant la souveraineté qui est la sienne. Ceci ne peut se faire par l'utilisation des institutions françaises et européennes telles qu'elles sont aujourd'hui car elles sont justement organisées pour empêcher l'exercice de la souveraineté du peuple. Il faut aboutir à l'élection de la Constituante qui sera et ne peut être que l'aboutissement de cette marche vers la liberté.

C'est pourquoi l'Association pour une Constituante et le collectif du 27 octobre exhortent les citoyens à se rassembler dans les communes et les quartiers afin d'affirmer avec force leur volonté de construire des Etats généraux pour l'élection en France d'une Constituante, voie nécessaire à leur propre liberté et à la réaffirmation de la force collective du pays.